



BTS MÉTIER S DE L'EAU

SOMMAIRE

LA FORMATION

LES POURSUITES D'ÉTUDES

LES ENSEIGNEMENTS

OÙ SE FORMER ?

LES STAGES

LES MÉTIERS

LES EXAMENS

OÙ EXERCER ?



ministère
éducation
nationale





Le BTS Métiers de l'Eau est une formation pluridisciplinaire qui s'articule autour du thème de l'eau. Ce secteur regroupe toutes les activités du cycle de l'eau, depuis le captage jusqu'au rejet dans le milieu naturel en tenant compte des contraintes réglementaires et environnementales.

Les champs professionnels de ce domaine sont la production et la distribution de l'eau, la collecte et le traitement des eaux résiduaires et la gestion et le conditionnement des eaux industrielles et tertiaires.

Ce BTS est ouvert à tous les élèves titulaires d'un BAC général, technologique (STL, STI2D, STAV) et professionnel (PCEPC, LCQ...).



LES ENSEIGNEMENTS

Les enseignements sont organisés en quatre grandes fonctions, avec des disciplines de spécialité (Génie des procédés du traitement des eaux, Hydraulique, Automatisation - Régulation - Electrochimie, Biologie - Biochimie - Microbiologie de l'eau).

F1/ Exploitation : Exploitation des unités de traitement et des réseaux (organisation et coordination, pilotage, maintenance) ;

F2/ Qualité sécurité environnement (qualité, santé, hygiène et sécurité, environnement et risques industriels) ;

F3/ Relations professionnelles en encadrement d'équipes (relation avec les décideurs, animation des équipes opérationnelles, gestion du développement des compétences, communication interne/externe) ;

F4/ Conception : Conception des unités de traitements et des réseaux (élaboration du cahier des charges, choix de la filière de traitement, conception de l'unité de traitement, conception du réseau, réalisation du projet).

MATIÈRES	1È ANNÉE
Mathématiques	2H
Physique-chimie	3H
LV1 Anglais	2H
Culture générale et expression	2H
Accompagnement personnalisé	2H
F1 Exploitation	15,5H
F2 QSE	1H
F3 Relations professionnelles et encadrement d'équipes	2H
F4 Conception	2,5H
TOTAL	32H

MATIÈRES	2È ANNÉE
Mathématiques	1H
Physique-chimie	2H
LV1 Anglais	2H
Culture générale et expression	2H
Tutorat de projet technique	2H
F1 Exploitation	15H
F2 QSE	1H
F3 Relations professionnelles et encadrement d'équipes	2H
F4 Conception	3H
TOTAL	30H

LES STAGES



Deux stages sont obligatoires. Ils donnent lieu à la rédaction d'un cahier de bord numérique sur l'ensemble de la scolarité, la rédaction d'un rapport et la soutenance devant un jury.

Des heures de projet tutoré sont instaurées pour permettre aux étudiants de travailler sur leur thème technique avant de partir en stage en seconde année.

Le stage de première année se déroule sur 5 à 6 semaines en mai et juin. Ses objectifs sont :

- Découverte de la structure d'accueil ;
- Participation aux activités de la structure d'accueil ;
- Définition d'un thème technique qui sera travaillé en stage de seconde année.

Le stage de deuxième année se déroule sur 6 à 7 semaines en janvier et février. Ses objectifs sont :

- Définition du thème d'étude ;
- Analyse des différents éléments relatifs au projet dans toutes les dimensions, notamment QSE ;
- Formulation de propositions d'amélioration ;
- Argumentation et conclusion.



Les épreuves sont organisées pour les scolaires (public et privé sous contrat), apprentis (CFA habilités) et Formation Pro continue (établissements habilités) de la manière suivante :

UNITÉS D'ENSEIGNEMENTS GÉNÉRALES ET PROFESSIONNELS

CULTURE GÉNÉRALE ET EXPRESSION	U1	Écrit 4h
LV1 ANGLAIS	U2	CCF compréhension 2 ^è trimestre TS2 CCF expression orale 3 ^è trimestre TS2
F1/ EXPLOITATION Exploitation des unités de traitement et des réseaux	U3.1	Ecrit 4h Pratique 8h
PHYSIQUE - CHIMIE	U3.2	CCF pratique 2h en TS1 CCF pratique 2h en TS2
F2/ QSE Qualité - Sécurité - Environnement	U4.1	Rapport de projet technique (20 pages hors annexes) Présentation orale de 20 min Entretien avec le jury 30 min
MATHÉMATIQUES	U4.2	Ecrit 2h
F3/ RELATIONS PROFESSIONNELLES ET ENCADREMENT D'EQUIPES	U5	Préparation 2h Présentation orale 15 min Entretien avec le jury 5 min
F4/ CONCEPTION Conception des unités de traitement et des réseaux	U6	CCF 7h



LES POURSUITES D'ÉTUDES

Environ 70% des diplômés du BTS Métiers de l'Eau poursuivent leurs études dans différentes formations.

- Majoritairement en licences professionnelles (dans les domaines de l'environnement, des déchets, des réseaux, de l'automatisme, de l'électrotechnique...);
- ATS (Adaptation Technicien Supérieur);
- Écoles d'ingénieurs pour les meilleurs dossiers.



OÙ SE FORMER ?



Pour trouver des établissements qui proposent cette formation, rendez-vous sur le site internet de l'ONISEP (<http://www.onisep.fr>).

Dans la barre de recherche, indiquez «Métiers de l'eau», cliquez sur la fiche de formation. Ensuite vous accédez à la présentation de la formation, puis dans la rubrique «où se former ?» vous aurez la liste des écoles préparant des étudiants au BTS Métiers de l'eau en France et les DOM-TOM.





LES MÉTIER S

Ce diplôme donne lieu à différents appellations lors de la recherche d'emplois.

- Technicien d'exploitation d'eau potable, d'assainissement, d'eaux industrielles ;
- Technicien d'études techniques, de projets, d'hydraulique urbaine ;
- Technicien contrôleur en assainissement collectif et non collectif ;
- Technicien de mise en route d'installations industrielles ;
- Technicien surveillant de travaux eaux potable et assainissement.

Vos principales activités en tant que Technicien Supérieur Métiers de l'Eau sont diverses et variées.

- Les études d'environnement et d'ingénierie de procédés et de conception d'installations ;
- Les forages ou captages, le transport, le stockage ;
- La conception et la construction d'installations de dépollution, de traitement pour la production d'eau potable et d'eau de process ;
- La construction de matériels destinés aux industries et entreprises du cycle de l'eau et d'équipements d'assainissement non collectif ;
- Le traitement, le transport et la distribution de l'eau destinée à la consommation et sur les sites industriels ;
- La collecte, le transport et le traitement des eaux usées et des eaux pluviales ;
- L'utilisation de l'eau non potable dans l'habitat.

Ces activités concourent à assurer la qualité de l'eau en tenant compte de l'usage qui en est fait, des économies d'énergie et de l'impact environnemental.

**oÙ
EXERCER ?**



Le titulaire du Brevet Technicien Supérieur Métiers de l'Eau exerce dans des structures publiques et privées.

- Collectivités territoriales (syndicats intercommunaux, communauté de communes ou d'agglomérations) ;
- Société de production, de distribution et de traitement des eaux ;
- Bureaux d'études et de recherche ;
- Constructeurs d'usines de production d'eau potable et de dépollution ;
- Industries utilisatrices d'eau ;
- Fabricants d'équipements et de produits destinés au traitement des eaux ;
- Administrations du domaine de l'eau.

Au fur et à mesure de l'enrichissement de son expérience, il aura également l'opportunité d'assumer des responsabilités de plus en plus importantes pouvant le conduire jusqu'à des fonctions d'ingénieur.

De plus, les offres d'emplois sont nombreuses et l'insertion professionnelle est rapide pour l'ensemble des diplômés.